



Mise à jour n° 117 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2016 01 30

15^e mise à jour du *Tome II – Construction routière*

Pages liminaires

À enlever		À insérer	
Pages	Date	Pages	Date
Répertoire des mises à jour		Répertoire des mises à jour	
Faux titre et Dépôt légal		Faux titre et Dépôt légal	
Introduction i à iv	Septembre 2014	Introduction i à iv	Mars 2015
Notes générales 5 à 8	Sept. 2014 Déc. 2014	Notes générales 5 à 8	Déc. 2015

Pages de chapitres du tome

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
1	i à iii	2015 01 30	i à iii	2016 01 30	Actualisation de la table des matières.
	DN 017 à DN 020	2015 01 30	DN 017 à DN 020	2015 01 30 2016 01 30	DN 017 et DN 019 : ajout de précisions pour les matériaux de sous-fondation et de fondation pour lesquels le degré de compacité s'exprime au dixième de pour cent.
	DN 025	2005 03 30	DN 025	2016 01 30	DN 025 : ajout de précisions pour illustrer les arrondis et pour spécifier que ces derniers doivent être aménagés selon le dessin normalisé II-2-006 et avec les mêmes matériaux que pour les accotements.
2	i à iv	2015 01 30	i à iv	2016 01 30	Actualisation de la table des matières.
	9 à 12	2010 10 30	9 à 12	2014 01 30	Section 2.5 « Structures de chaussée souple » et 2.6 « Structures de chaussée rigide » : remplacement du terme « voie de roulement » par « voie de circulation ».
		2013 01 30		2016 01 30	
		2014 01 30			
	DN 001 à DN 012	2006 10 30	DN 001 à DN 012	2006 10 30	DN 001 : ajout afin d'illustrer les voies, les accotements et les arrondis. DN 002 : <ul style="list-style-type: none">• harmonisation des dessins normalisés;• retrait des membranes de ce dessin, car il y avait doublement de l'information;• ajustement des références dans l'encadré « Matériaux – Normes applicables ». DN 004, DN 005 et DN 011 : ajout de précisions aux dessins normalisés afin d'illustrer les arrondis et pour spécifier que la largeur de ces derniers doivent respecter les exigences du dessin normalisé 006. DN 006 : ajout d'une note afin de préciser que les types de route sont définis aux dessins normalisés du <i>Tome I – Conception routière</i> , chapitre 5 « Profils en travers ».
2007 10 30		2013 01 30			
2010 03 30		2016 01 30			
2013 01 30					
2014 01 30					
2015 01 30					
DN 015 et DN 016	2010 03 30	DN 015 et DN 016	2013 01 30	DN 015 : ajustement des références dans l'encadré « Matériaux – Normes applicables ».	
	2013 01 30		2016 01 30		



Mise à jour n° 117 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2016 01 30

15^e mise à jour du *Tome II – Construction routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
3	i et ii 3 à 10	2015 01 30	i et ii 3 à 10	2016 01 30	<p>Actualisation de la table des matières.</p> <p>Section 3. 6. 1 « Conduite » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • précisions concernant le remblai latéral et le recouvrement de protection des conduites en thermoplastique qui sont effectués avec un matériau granulaire CG 14; • précisions concernant les exigences de la partie II de la norme BNQ 2560–114 qui doivent être appliquées après la mise en œuvre des matériaux granulaires. <p>Section 3. 6.6 « Cadre, grille, tampon et cale de rehaussement » : retrait du terme « conventionnel ».</p> <p>Section 3.6.7 « Puisard de fossé » : retrait du terme « conventionnel ».</p> <p>Section 3. 6.8 « Puisard linéaire » : précisions apportée au texte indiquant que le puisard linéaire est utilisé dans certains cas spécifiques et qu'il peut être notamment utilisé pour capter l'eau de ruissellement des voies de secours avant qu'elle n'atteigne le lit d'arrêt, et retrait du terme « conventionnel ».</p> <p>Section 3.7.1 « Drain en tuyau rigide ou semi-rigide » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • remplacement des granulats BC 80 µm–5 par les granulats de type GF1; • retrait de la note 1 qui fait référence à la norme NQ 2560–114 « Travaux de génie civil – Granulats », partie IV, tableau 1 (édition 2002); • ajout de la référence à la nouvelle norme matériaux 2104 « Matériaux filtrants » du <i>Tome VII – Matériaux</i>.
	DN 001 à DN 006	2015 01 30	DN 001 à DN 006	2016 01 30	



Mise à jour n° 117 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2016 01 30

15^e mise à jour du *Tome II – Construction routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
3					<ul style="list-style-type: none"> ajout de la référence à la nouvelle norme matériaux 2104 « Matériaux filtrants » du <i>Tome VII – Matériaux</i> dans l'encadré « Matériaux – Normes applicables ». DN 005 : <ul style="list-style-type: none"> remplacement des granulats BC 5–20 par les granulats 20 à 5 et les granulats BC 5–40 par les granulats 40 à 5; retrait de la norme de référence NQ 2560–114 dans l'encadré « Matériaux – Normes applicables »; ajout de la référence à la nouvelle norme matériaux 2104 « Matériaux filtrants » du <i>Tome VII – Matériaux</i> dans l'encadré « Matériaux – Normes applicables ».
4	i et ii	2015 01 30	i et ii	2016 01 30	Actualisation de la table des matières.
	1 et 2	2015 01 30	1 et 2	2015 01 30 2016 01 30	
	DN 001 à DN 004	2015 01 30	DN 001 à DN 004	2016 01 30	Ajustement des références dans l'encadré « Matériaux – Normes applicables ». DN 001 à DN 003 : harmonisation avec le dessin normalisé 004 pour la hauteur de l'accès universel.
6	i et ii	2013 01 30	i et ii	2016 01 30	Actualisation de la table des matières.
	1	2010 10 30	1	2016 01 30	
	DN 003 à DN 005	2010 10 30 2013 01 30	DN 003 à DN 005	2013 01 30 2016 01 30	DN 004 et DN 005 : ajustement des références dans l'encadré « Matériaux – Normes applicables ».
8	i et ii DN 001 à DN 004	2015 01 30	i et ii DN 001 à DN 004	2016 01 30	Actualisation de la table des matières. DN 001 et DN 003 : ajout de l'exception pour les poteaux d'acier à la note sur la galvanisation des pièces métalliques.
		2010 03 30		2010 03 30	
		2013 01 30		2015 01 30	
		2014 01 30 2015 01 30		2016 01 30	

Mise à jour n° 117 de la collection Normes – Ouvrages routiers

2016 01 30

15^e mise à jour du *Tome II – Construction routière*

Chapitre	À enlever		À insérer		Remarques
	Pages	Date	Pages	Date	
9	i à iv	2015 01 30	i à iv	2016 01 30	Actualisation de la table des matières. Figure 9.4–2 : utilisation d'un géotextile de type III au lieu du type V.
	15 et 16	2014 01 30	15 et 16	2014 01 30 2016 01 30	
10	i et ii	2013 01 30	i et ii	2016 01 30	Actualisation de la table des matières. Section 10.4.2.2 « Disposition » : précision sur la distance d'interruption des bandes rugueuses aux approches des ponts.
	3 et 4	2007 10 30	3 et 4	2007 10 30 2016 01 30	